

Anonyme

Compte-rendu de presse d'époque sur l'Entrevue de Saint-Florentin (1er décembre 1941) entre le Maréchal Pétain et le Maréchal Goering [3 pages dactylographiées] "Cette entrevue avait été provoquée par le gouvernement du Reich, qui désirait connaître la position exacte de la France en politique extérieure en prévision des graves événements qui allaient se dérouler dans le Pacifique" [le document évoque la conversation, puis détaille le mémorandum glissé par Pétain dans la poche de Goering, qui avait refusé à deux reprises de le prendre ...] "Dans son mémorandum, le Maréchal Pétain rappelle au Chancelier Hitler qu'à la suite de l'entrevue de Montoire, et des conversations diplomatiques qui avaient précédé ou qui ont suivi, il avait été convenu que les prisonniers seraient libérés, que la ligne de démarcation serait supprimée, que les prélèvements de l'Armée allemande sur l'économie française seraient réduits, et que dans une certaine mesure l'armée française d'armistice, en particulier l'armée d'Afrique du Nord serait réarmée. Aucune de ces conditions n'a été complètement réalisée" [...] "Le maréchal indique également dans son mémorandum que la somme payée au titre des frais de l'armée allemande d'occupation dépasse déjà considérablement, avant toutes discussions et fixations d'indemnité de guerre, les sommes que l'Allemagne a payées au total après sa défaite de 1918" [...] "En racontant cette entrevue à notre ami et en lui lisant son mémorandum, le maréchal Pétain a

tenu à préciser qu'il n'avait jamais cédé sur le chapitre des concessions territoriales à faire par la France à l'Allemagne, qu'il n'avait pas cédé ni pris un engagement, ni un semblant d'engagement quelconque pour la question d'Alsace et Lorraine qui reste absolument entière" [...]

Référence : 56744

3 pages dactylographiées sur papier pelure ; Compte-rendu de presse d'époque sur l'Entrevue de Saint-Florentin entre le Maréchal Pétain et le Maréchal Goering [3 pages dactylographiées] "Cette entrevue avait été provoquée par le gouvernement du Reich, qui désirait connaître la position exacte de la France en politique extérieure en prévision des graves événements qui allaient se dérouler dans le Pacifique" [le document évoque la conversation, puis détaille le mémorandum glissé par Pétain dans la poche de Goering, qui avait refusé à deux reprises de le prendre ...] "Dans son mémorandum, le Maréchal Pétain rappelle au Chancelier Hitler qu'à la suite de l'entrevue de Montoire, et des conversations diplomatiques qui avaient précédé ou qui ont suivi, il avait été convenu que les prisonniers seraient libérés, que la ligne de démarcation serait supprimée, que les prélèvements de l'Armée allemande sur l'économie française seraient réduits, et que dans une certaine mesure l'armée française d'armistice, en particulier l'armée d'Afrique du Nord serait réarmée. Aucune de ces conditions n'a été complètement réalisée" [...] "Le maréchal indique également dans son mémorandum que la somme payée au titre des frais de l'armée allemande d'occupation dépasse déjà considérablement, avant toutes discussions et fixations d'indemnité de guerre, les sommes que l'Allemagne a payées au total après sa défaite de 1918" [...] "En racontant cette entrevue à notre ami et en lui lisant son mémorandum, le maréchal Pétain a tenu à préciser qu'il n'avait jamais cédé sur le chapitre des concessions territoriales à faire par la France à l'Allemagne, qu'il n'avait pas cédé ni pris un engagement, ni un semblant d'engagement quelconque pour la question d'Alsace et Lorraine qui reste absolument entière" [...]

Commentaire : Intéressant document provenant d'un lot d'archives d'un imprimeur bordelais (à l'intention d'un journal bordelais du temps).

Année

1941

Prix : **175,00 €**

Cet article vous est proposé par :

SARL Librairie du Cardinal

contact@librairie-du-cardinal.com

<https://v5.livre-rare-book.net/livres/5472636-56744>